



www.ville-cepoy.fr

Cepoy • Communication



Lettre d'information Municipale

N° 74 - Juillet 2014





Infos services

Mairie de Cepoy
11, avenue du château 45120 Cepoy
mairie@ville-cepoy.fr

Accueil	02 38 99 05 05
Réservation de salles	02 38 99 05 05
Service urbanisme	02 38 99 05 07
Service communication	02 38 99 05 13
Service animation/culture	06 22 22 73 99
Service sécurité	06 22 22 73 99
Service des sports	06 22 22 73 99
Affaires scolaires	02 38 99 05 05
Service technique	02 38 85 49 27
École maternelle	02 38 85 50 90
École élémentaire	02 38 85 28 27
Garderie	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse	02 38 93 25 45
État civil	02 38 99 05 05
Objets trouvés	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux	02 38 85 17 62
Pompiers	18/ 02 38 90 07 37
SAMU	15
Gendarmerie	02 38 96 36 80
Police secours	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM	02 38 87 37 38
Déchetterie	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz naturel/électricité	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Sommaire

Le mot du Maire	3
Informations municipales	4 à 9
- Commission communication	4
- Commission animation	5
- Commission sécurité	6
- Commission scolaire et petite enfance	7
- Commission des affaires générales et CCAS	8
- Commission des travaux	9
Informations locales	9/10
Histoire de Cepoy	11/12
Vie associative	13 à 17
Divers	22/23

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel
de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
carole.jestadt@ville-cepoy.fr
Tél. 02 38 99 05 13

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire TAXI

Marie-Claire FERTALA
taximc45@gmail.com



Conventionné Assurance Maladie

26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92



Commune de stationnement : MONTARGIS

Le mot du Maire



Les nouvelles commissions municipales étant constituées, tous les élus ont pris leurs fonctions avec beaucoup de conviction. Pas de temps mort depuis l'installation de cette nouvelle équipe et déjà de nombreuses actions entreprises ou poursuivies dont certaines vous sont relatées dans ce journal.

Parmi celles-ci, je citerais la mise en place, dès la prochaine rentrée scolaire, des nouveaux rythmes scolaires. Je tiens à souligner l'important travail fourni par les parties concernées : élus, enseignants et représentants des parents d'élèves.

Vous avez pu remarquer l'effort poursuivi sur le fleurissement ; l'avenue du Château en est la parfaite illustration même si certaines zones ne feront l'objet de plantations qu'à l'automne et ce en raison du retard apporté dans les travaux de réaménagement des trottoirs.

Le Comité Départemental sera présent dans la commune entre les 16 et 22 juillet 2014 afin de déterminer si Cepoy mérite ou non l'attribution d'une fleur au titre de « village fleuri ».

D'autres travaux de voirie sont également à l'ordre du jour :

- Les rues George Sand et Guillaume Appolinaire seront reprises tout prochainement.
- La rue de la Brégaudière, dont la réfection était initialement prévue par la commune sera en définitive prise en charge par l'Agglomération Montargoise, cette voirie étant inter-communale.
- La rue des Alouettes subit actuellement des travaux de remplacement des conduits d'eau potable. L'aménagement de la voirie et des trottoirs interviendra ainsi que pour la rue des Grillons à partir de septembre 2014.

Tout prochainement, débutera la création d'un passage à gué sur le Loing permettant d'accéder, à partir du quai de Vausel, à l'étang de Vausel.

Pour optimiser la sécurité, des caméras ont été remplacées par des plus performantes qui lisent parfaitement les plaques minéralogiques. Une étude est en cours pour limiter la vitesse dans certaines rues notamment rue de la Gare.

Dernièrement, le 3 juillet 2014, s'est déroulée une très sympathique manifestation sur l'Isle dont le but était de marquer les 50 ans du label « station verte ». Réel succès, tant par la qualité des travaux réalisés par les enfants que par leur engouement et la bonne humeur qui régnait sur l'Isle, le tout sous un soleil radieux.

A toutes et à tous, je vous souhaite d'excellentes vacances !

Jean-Paul Schouleur

Toute l'actualité de votre village sur son site internet et sur Facebook !

www.ville-cepoy.fr

Cepoy
Un Village où il fait Bon Vivre

Mairie de Cepoy

La Commission Communication remercie tous les auteurs des articles qui enrichissent le bulletin municipal à chaque parution. Nous vous rappelons que le prochain Cepoy Communication paraîtra à la mi-octobre. Merci de nous faire parvenir vos articles, photos, et suggestions avant le 21 septembre.

Carnet Rose

Deux bébés ont vu le jour en février et mai derniers. Le 24 mai, Ethan, Siana et leurs parents ont chaleureusement été accueillis à la Mairie lors d'une réception en l'honneur de leur venue au monde. A cette occasion, le Maire, assisté des élus, leur a remis un bel album qui retracera les plus beaux moments de leurs premières années. Premiers pas, premiers sourires, premières dents... Il y a de quoi remplir le 1er tome d'une longue série. Bienvenue à Cepoy !



50 ans des Stations Vertes



Dans le cadre du cinquantenaire des Stations Vertes, Carole Jestadt (chargée de « Com' ») et la Commission Communication ont organisé, avec la participation des enseignants des écoles maternelle et élémentaire, un concours de dessins avec pour thème la nature. Le Label Station Verte met en avant les communes engagées dans l'écotourisme et situées dans les espaces ruraux, à la montagne, en zone littorale ou rétro-littorale. 549 communes sont aujourd'hui labellisées en France. Cepoy en fait partie depuis octobre 2012 grâce à ses attraits naturels, son authenticité et ses équipements touristiques. Le concours de dessin a permis aux enfants des écoles de s'exprimer sur ce que représente pour eux la nature.

Les artistes en herbe se sont retrouvés sur l'Isle (à côté du parking de la pharmacie) le jeudi 3 juillet 2014. Chaque classe a pu découvrir l'exposition et le beau travail réalisé par chacun des élèves. Au moment de la remise des prix, le suspens était de mise : qui avait gagné le prix du meilleur dessin ? Quelles classes seraient récompensées ?

Au terme d'une longue réflexion (les travaux réalisés étant tous d'une grande qualité), les membres du jury ont sélectionné les dessins des élèves suivants :

- **Pour la classe de Mme Giffard (Petite et Moyenne sections) :** Abel Chereau, Maelys Lenfle, Eva Pelerin

- **Pour la classe de Mme François (Grande section) :**

Alice Charpentier, Lou Roigneau, Robin Thorel

- **Pour la classe de Mme Cointaux (CP) :** Ilyess Bougnit, Noella Mabiala-Phanzu, Lucia Martins

- **Pour la classe de Mme Decourteille (CP/CE1) :** Lea Chéreau, Manoli Szofer, Lucie Thillou

- **Pour la classe de Mme Pascal (CE1/CE2) :** Lena De Agostini,

Damien Giraudon, Carla Payen

- **Pour la classe de Mmes Berger et Delaporte (CE2) :** Shirel Bougnit, Leyla Jérôme, Andréa Joyez

- **Pour la classe de M. Moreau (CM1/CM2) :** Ines Sghiri, Lou Thorel, Enzo Charlotton

- **Pour la classe de M. Bart (CM1/CM2) :** Louann Cloarec, Alban Maximin, Ameline Rault



Les classes de Mmes François et Decourteille ont été primées et récompensées par deux coupes à remettre en jeu l'année prochaine.

Les vainqueurs sont repartis avec un joli pot de fleurs et des graines de pois de senteur à planter offerts par les établissements Ravard ; de quoi s'initier au jardinage et être sensibilisé à la nature.

Tous les enfants des écoles ont profité de ce bel après-midi de fin d'année scolaire et ont plébiscité le

goûter organisé par la commission. Ils ont tous reçu un verre célébrant le cinquantenaire des Stations Vertes. Les bonbons ont été offerts par l'Association des Jeunes de Cepoy.

L'ensemble des dessins seront exposés sur l'Isle, le 7 septembre 2014 lors du pique-nique organisé par la commune. Tous les Cepoyens pourront, à cette occasion, admirer la qualité du travail des enfants.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai a rassemblé les fidèles cepoyens afin de perpétuer le souvenir du sacrifice de nombreux hommes et femmes morts pour la France. Cette année, un groupe d'enfants de l'école élémentaire est venu chanter la Marseillaise.



Le 23 mai, La Fête des voisins

Malgré un temps pluvieux, nous avons eu une participation assez conséquente dans les 7 points de rencontre (rue de la Brégaudière, le stade, place de l'église, lotissement des Grosses Bornes, rue du Tranchoir, rue de la Vallée, le hameau du Moulois) avec entre 30 et 40 personnes par point.



Tous les participants ont apprécié ce moment de rencontre. Convivialité, rires et joie de se retrouver ensemble étaient au rendez-vous.

Pour l'année 2015, la commission va continuer à travailler sur sa lancée, avec pour objectif, de créer de nouveaux lieux de rassemblement, tels que le hameau de Montenon, le lotissement du Château, Cité Bauret...

La commission travaillera aussi sur une communication plus simplifiée.



Le 21 juin : la fête de la Musique au parc du château

C'est sous un beau soleil et une température clémente que s'est déroulé le concert « Gospel » le samedi 21 juin, dans le parc du château. On pouvait écouter plusieurs types de chants « Gospel », Jazz, Rap, Afro.... Le public était au rendez-vous et a fini par danser sur les chants.

Maisons Fleuries

Après le label « Village fleuri », la Municipalité espère obtenir pour Cepoy une 1^{ère} fleur. Elle poursuit son fleurissement dans ce sens et incite également tous les Cepoyens à contribuer à ce projet. Nous comptons donc sur vos « mains vertes » pour nous offrir vos plus beaux parterres. Le jury communal a donc sillonné les rues de Cepoy le samedi 28 juin 2014 afin d'évaluer le niveau de fleurissement des maisons, visible de la rue. Le jury départemental, quant à lui, évaluera le classement réalisé par le jury communal et visitera tous les points de fleurissement de notre beau village.

Cepoy pendant la Première Guerre Mondiale

Dans le cadre des commémorations de la guerre 14/18, la commune va organiser, en collaboration avec la bibliothèque municipale, une exposition qui retracera la vie des Cepoyens durant cette guerre. Si vous avez des objets, des photos (famille, maison, école, autres...) ou tout élément qui pourrait enrichir notre fond documentaire, merci de contacter Carole Jestadt à la Mairie de Cepoy au 02 38 99 05 13 ou carole.jestadt@ville-cepoy.fr. Sachez également que nous sommes à la recherche de témoins pour nous aider à organiser cette commémoration.

A venir

Pique-Nique sur l'Isle, le 7 septembre 2014

Le dimanche 7 septembre 2014 aura lieu la 2^e édition du pique-nique sur l'Isle.

Cepoyens, venez partager ce moment de convivialité organisé par la municipalité qui vous offrira, pour la circonstance, l'apéritif ! Nous vous donnons rendez-vous sur l'Isle (derrière la pharmacie) **à partir de 12 h.**

Vous pourrez venir, seul, en famille ou entre amis vous asseoir autour des tables installées pour l'occasion, afin de partager le panier garni que vous aurez apporté. En ce week-end de fête de la Saint Loup, vous aurez ainsi l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec les habitants de notre commune et de vivre un moment agréable.

Démarchages

Rappel : Soyez vigilants, quant aux démarcheurs ou personnes venant frapper à vos portes pour tous motifs.

Toutes les personnes venant vous démarcher doivent vous présenter une carte professionnelle (une carte de visite n'est pas une carte professionnelle). Si aucune carte ne vous est présentée, ne les faites pas entrer chez vous. N'hésitez pas à contacter la police intercommunale ou la gendarmerie si vous deviez être importuné de façon insistante ou menaçante.

En aucun cas la municipalité ne mandate des démarcheurs ou agents pour quelques raisons qu'il soit.

Les organismes, missionnant des agents pour des problèmes de nature différente vous concernant, ou concernant votre habitation (eau, gaz, électricité, téléphone, etc.) vous envoient un courrier qui indique le passage d'agents et le motif de la visite.

Si ces conditions ne sont pas réunies, soyez extrêmement vigilants !

Interdiction des feux

L'été étant propice aux incendies, les feux sont interdits par arrêté municipal, du 1^{er} Juillet 2014 au 15 octobre 2014.

Toutes les demandes seront systématiquement refusées, sans exception.

Tous feux vus ou dénoncés feront l'objet d'une verbalisation.

Terrains non entretenus

Des courriers ont été envoyés aux propriétaires de terrains n'étant pas entretenus (haies débordantes, friches envahissantes, etc.). Sans réactivité des propriétaires avertis, la municipalité prendra en charge la réalisation des travaux nécessaires et refacturera le montant des travaux aux propriétaires ou « ayants droit » comme le précise l'article L 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les terrains « non entretenus » sont dangereux en raison du risque d'incendie et par la présence d'animaux indésirables tels que vipères, rats et autres animaux nuisibles.

Se baigner sans danger !

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes, aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. La dernière enquête montre qu'entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2012, 1235 noyades accidentelles ont été recensées : 496 noyades ont été mortelles, dont 27 parmi les moins de 5 ans. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de leur niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettront pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades. Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

3 réflexes pour se baigner sans danger

-  Choisissez les zones surveillées de baignade
-  Surveillez vos enfants en permanence
-  Tenez compte de votre forme physique

Retrouvez les Conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/noyades

 Délégation chargée des sports de la Santé 

VBA
VINCENT BOURGOIN
ARCHITECTE DPLG



Nouveau collège Picasso à Chalette-sur-Loing

Vincent BOURGOIN Architecte
53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com

amelys

Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise, pensez au réseau de transport amelys !

- 4 lignes régulières et une navette gratuite de centre-ville : Coralys
- 14 lignes secondaires et 6 lignes complémentaires, ouvertes à tout public
- **Resago** : vos services de transport à la demande
- **Moov'amelys** : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- **Timeo** : le service pour connaître en temps réel le passage des prochains bus



Keolis Place Mirabeau - 45200 MONTARGIS
02.38.85.28.53 - www.amelys.fr

Pour toutes informations complémentaires, l'agence amelys est ouverte :
le lundi de 13h30 à 18h15 (fermée le lundi en juillet et en août)
du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h15

Commission des affaires scolaires et de la petite enfance

Ecole Maternelle

Effectifs : Les prévisions pour la prochaine rentrée 2014/2015 font apparaître un total de 50 élèves qui seront répartis sur 2 classes.

Ecole Élémentaire

Effectifs : l'évaluation prévisionnelle pour la prochaine rentrée représente un total de 130 enfants et conduit à la fermeture d'une classe. 5 classes au lieu de 6 subsisteront.

Départ des enseignants

Mme Lauriane Delaporte (directrice), Mme Audrey Cointaux, Mme Julie Pascal et M. Vincent Moreau ne feront plus partie de l'équipe enseignante à la prochaine rentrée. Trois nominations ont été actuelle-

ment portées à notre connaissance : celles de Mme Sylvie François qui prendra en charge la direction des écoles maternelle et élémentaire, de Mme Stéphanie Berger qui assurait le mi-temps de Mme Delaporte et exercera désormais à temps plein et de Melle Lucie Cornu, nouveau professeur des écoles.

Réforme des rythmes scolaires

La mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) interviendra à partir du 2 septembre 2014, date de la prochaine rentrée scolaire.

Ces NAP auront lieu chaque semaine les mardi et vendredi de 15h à 16h30. Ces horaires seront également appliqués à l'école maternelle.

Le temps scolaire de 3h prévu dans le cadre de la répartition sur 4,5 jours s'effectuera le mercredi matin suivant l'option retenue par les parents. En conséquence, la garderie sera ouverte ce jour-là de 6h45 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.

Les activités suivantes ont été proposées aux enfants de l'école élémentaire : chorale, reporters en herbe, ateliers créatifs, jeux de société, atelier culinaire, danse moderne et country, arts plastiques et gymnastique.

Une somme de 5 euros par mois sera demandée aux parents pour chaque enfant fréquentant l'école élémentaire en raison de la charge financière qui incombera à la commune.

Le RAM : seconde fête du Relais des Assistantes Maternelles

Le samedi 14 juin a eu lieu la seconde fête du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Cepoy, Corquilleroy et Pannes. Elle se déroulait cette année à Cepoy dans la cour de l'école élémentaire. Les familles, qui emploient les assistantes maternelles des trois communes, étaient invitées à se retrouver de 15h00 à 17h00. Douze assis-

gonflable installée sur la pelouse de l'école. Durant l'après-midi, les enfants et leurs assistantes maternelles ont pu chanter aux parents quelques comptines apprises lors des ateliers d'éveil et danser quelques rondes.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur aide à l'organisation de ce moment très convivial.

Le RAM propose des ateliers d'éveil dans les trois communes, le matin, ateliers menés conjointement avec les assistantes maternelles volontaires et les enfants dont elles ont la garde. Des permanences ont lieu au bu-

reau l'après-midi : l'animatrice y reçoit assistantes maternelles et parents-employeurs qui désirent des renseignements ou conseils quant à la législation, contrat de travail, rémunération... Elle accueille aussi des familles qui sont à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant et souhaitent des informations.

Tél. : 09 83 78 57 80.



Ecole maternelle

A l'école maternelle, la fin de l'année scolaire rime avec voyages : la classe des petites et moyennes sections s'est rendue à Nogent-sur-Vernisson à l'école des Barres pour visiter l'Arboretum pendant que celle des moyennes et des grandes sections partait pour Saint-Brisson-sur-Loire pour admirer le château et assister à des tirs de machines de guerre. Ces deux sorties ont été bien appréciées. Début juillet, les enfants vont pouvoir bénéficier de vacances bien méritées.

A la rentrée de septembre, tous vont découvrir une nouvelle organisation du rythme de travail avec le mercredi matin à l'école et des activités le mardi et le vendredi à partir de 15h pour certains. En attendant, bon repos !!!



Garderie

La garderie a fermé ses portes. Les enfants ont laissé de côté jeux de société, coloriages, poupées et voitures. Au revoir aux enfants qui entrent en 6ème. Bonnes vacances à tous !





AGAFOR (Association Gâtinaise de Formation) : un centre de formation qui vient vers vous !

Vous êtes sans emploi ou salarié, en congé parental et, dans la limite des places disponibles, les retraités. Vous habitez Montargis et ses environs, des formations financées par le Conseil Régional du Centre vous sont proposées gratuitement. Plusieurs formations sont possibles : rédaction de CV / lettre de motivation, travail du français, anglais et/ou espagnol, navigation sur internet, envoi et réception d'e-mail, travail sur les logiciels de bureautiques...

Contactez l'AGAFOR pour avoir plus d'informations : 02 38 85 30 66, els.montargis@orange.fr, www.agafor.net

Document caf si place !

Mme Amaury

Pour ses 113 ans, la commune de Cepoy a honoré Mme Olympe Amaury, doyenne des français, qui a habité environ 40 ans à Cepoy. Quand Olympe Amaury est née le 16 juin 1901 à Tracy-sur-Loire (Nièvre), la France était encore sous la III^{ème} République, alors dirigée par Emile Loubet, c'était la Belle Époque ! Elle vit depuis 2003 dans la Maison de Retraite d'Amilly, la Clairière où elle est soignée et suivie par le personnel de cet établissement, à qui la famille renouvelle ses félicitations pour le sérieux de leur assistance.



Plan canicule 2014

La canicule, au sens « procédure de vigilance » dans le Loiret, est caractérisée par une température maximale supérieure à 34°C pendant la journée et une température minimale supérieure à 19°C pendant la nuit, sur une durée moyenne de 3 jours : cela se traduit par une persistance de fortes chaleurs, avec une température nocturne élevée, ne permettant pas un sommeil récupérateur. Un plan national est prévu avec comme objectif l'activation d'un dispositif de vigilance et d'intervention auprès des personnes les plus vulnérables que sont les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les enfants, les nourrissons...

Les niveaux du Plan National Canicule 2014 seront en cohérence avec les couleurs de la vigilance météorologique pour le paramètre « canicule » :

Carte de vigilance météorologique
vert
Jaune
Orange
Rouge

Niveaux du PNC
niveau 1 – veille saisonnière
niveau 2 – avertissement chaleur
niveau 3 – alerte canicule
niveau 4 – mobilisation maximale

Conseils pratiques pour se protéger de la chaleur

- boire beaucoup d'eau, même sans soif
- s'humidifier régulièrement le corps (douches, brumisateurs...)
- rester à l'ombre et au frais autant que possible
- se munir de ventilateurs
- fermer volets et rideaux pendant la journée
- ouvrir les portes et les fenêtres et créer des courants d'air tôt le matin et en soirée pour rafraîchir les locaux
- éviter les activités physiques et sportives aux heures chaudes

Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, remplissez le formulaire ci-joint et déposez le en Mairie afin d'être inscrit sur le recensement des personnes vulnérables.

Voirie :

- Les travaux de reprofilage (bordure et chaussée) de la rue George Sand sont prévus avant fin juillet. Ceux de la rue de la Brégaudière sont reportés.
- Les travaux d'enfouissement des lignes de moyenne tension d'ERDF et le raccordement aux nouveaux transformateurs devraient se terminer courant juillet.
- Afin que les chemins soient praticables lors de crues modérées, les chemins autour du lac ont été renforcés par l'Agglomération Montargoise.
- Les travaux d'aménagement de l'avenue du Château sont terminés.

Bâtiments :

- Le portail au niveau du stade de foot va être avancé pour des raisons de sécurité au niveau du parking de l'école.
- Des travaux d'amélioration et de mise en conformité d'un logement appartenant à la Mairie sont prévus.
- La paillasse de la salle des travaux pratiques de l'école maternelle va être remplacée.

Fleurissement :

- La campagne de fleurissement et d'entretien bat son plein, tonte et entretien des différentes zones s'enchaînent semaine après semaine. Une attention particulière a été menée suite aux nouveaux aménagements de l'avenue du Château et des abords de la Maison de la Suède. Les autres secteurs ne sont pas en reste. L'équipe du service technique s'investit avec plaisir dans cette tâche.



Informations locales

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, chœur d'enfants a cappella, seront en concert à l'église de Cepoy le 23 Septembre 2014 à 20 h 30.

● En début de soirée, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois vous feront partager un moment musical à travers des œuvres sacrées pour chœur. Dans une deuxième partie, ils vous interpréteront un voyage autour du monde avec des chants traditionnels et folkloriques, des gospels ou encore des incontournables comme l'hymne du centenaire des Petits Chanteurs de Rodolphe Pierrepont, auteur de « Musique Universelle ».

● Un moment d'émotion, sublimé par la pureté des voix cristallines de ces jeunes garçons qui vous feront vibrer au son de leur passion.

● Réservations et informations :

Auprès de Madame Christiane SIMEON
Tél. 02.38.85.14.68



Repère de nivellement

Qu'est-ce que le nivellement ? C'est une opération consistant à mesurer des différences de niveau pour déterminer les altitudes de points par rapport à la mer. Par exemple, la Mairie de Cepoy se situe à un niveau de + 80 m d'altitude.



L'institut National de l'information Géographique et Forestière (IGN) a réalisé des travaux d'entretien du réseau de nivellement général France. Ce travail consiste à mettre en place une station GPS temporaire dans un espace dégagé à proximité du centre-ville et à effectuer de nouvelles mesures de tous les repères de nivellement du voisinage. Ces derniers ont été installés dans les murs d'édifices publics. En photo, celui situé au niveau de la Mairie. A vous de trouver les repères concernant l'église et la garderie.

Focus : un repère de nivellement est un point matérialisé dont l'altitude est déterminée avec précision. Ce repère de nivellement fait l'objet d'une fiche signalétique le décrivant et fournissant son altitude (www.ign.fr).

« Espace détente » par l'association Assopark

L'association Assopark et l'ADAPA-Una vont ouvrir un accueil de jour pour des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et leur famille à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy. Ce moment, nommé « Relais détente », permet, une journée par mois, d'accueillir dans un local dédié à cet accueil les malades vivant à domicile. Le Relais détente est un lieu d'écoute, d'échange, de conseils et d'accompagnement des familles. Ce Relais détente sera ouvert 1 journée par mois au début, de 9h30 à 17h, pour 4 à 5 personnes. La 1ère journée aura lieu fin août. Pour plus d'informations : Contacter Mme Moutin, présidente de l'association, au 06 82 97 53 67.



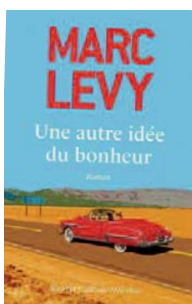
Cirque

Le cirque Paradiso, présent à Cepoy du 21 mai au 1er juin, a permis aux petits comme aux plus grands de découvrir l'humour et les prouesses des artisans de ce monde à part. Les enfants des écoles cepoyennes ont bénéficié d'une séance dédiée au scolaire. Après les jonglages, les clowns ..., un petit chien a fait rire le public.



Bibliothèque municipale

La sélection du trimestre



Une autre idée du bonheur, Marc Levy

Quand une vie ordinaire devient extraordinaire. Philadelphie. Au premier jour du printemps 2010, Agatha sort de prison, mais pas par la grande porte. Après trente ans derrière les barreaux, il ne lui restait que quelques années à faire. Alors pourquoi cette évasion ? Dans une station-service proche du campus, elle s'invite à bord de la voiture de Milly et l'entraîne dans sa cavale sans rien lui révéler de sa situation. Dotée d'un irrésistible appétit de vivre, Agatha fait voler en éclats la routine confortable de Milly. Vingt ans les séparent, mais au fil du voyage

les deux femmes partagent ces rêves qu'il n'est jamais trop tard pour réaliser et évoquent ces amours qui ne s'éteignent pas. Cinq jours en voiture à travers les États-Unis ? À chaque étape, une rencontre avec un personnage surgi du passé les rapprochera du secret d'Agatha. Jusqu'où devons-nous aller dans notre quête insatiable du bonheur ? À quoi ne faut-il jamais renoncer ? Dans ce roman, Marc Levy réaffirme notre besoin inconditionnel de liberté et nous fait aussi découvrir un pan méconnu d'histoire américaine. Marc Levy est l'auteur de 15 romans, traduits en 49 langues, et vendus à plus de 30 millions d'exemplaires à travers le monde.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque cet été :
Juillet : ouvert tous les mercredis matin de 10 h à 12 h.
Fermeture tout le mois d'août.

Rendez-vous au Camping de Cepoy le 22 août



Le 22 août aura lieu la 1ère Guinguette des Rives du Loing au camping de Cepoy. A partir de 19h, vous pourrez entendre les plus belles chansons françaises avec le groupe des « Marmouz Garden » ainsi que de la musique Celtique avec les « Zirich ». Cette manifestation est organisée en partenariat avec le service des spectacles de l'AME et le Comité des Fêtes de Cepoy. Un service de restauration est prévu sur place.

Il était une fois à Cepoy

Suite du chapitre VI :

CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

LES REQUISITIONS (suite)

... Quelques jours plus tard, le 10 germinal, le Maire et les Officiers municipaux de Cepoy sont de nouveau mis en émoi. Les Administrateurs du District de Montargis parlent de réquisitionner le beurre, et demandent que les étables soient visitées, et qu'un état des vaches de la commune soit dressé par des commissaires qualifiés. Le Maire et les Officiers municipaux envoient aux Administrateurs du District de Montargis l'état en question. Ils font suivre ce rapport de commentaires qui ne manque pas d'une certaine allure. En voici le texte :

« Considérant que la plupart des vaches de cette commune sont pleines ou ont eu des veaux ;

« Considérant qu'il y a ici un grand nombre de nourrissons ;

« Considérant que les mariniers qui approvisionnent Paris s'approvisionnent au passage ;

« Le Corps municipal demande aux Administrateurs du District de prendre ces faits en considération, à l'effet de suspendre la réquisition du beurre ».

DENONCIATIONS

Au château de Cepoy était réfugiée une ancienne religieuse des Filles de Saint-Thomas.

Un décret de l'Assemblée nationale en date du 13 février 1790 avait supprimé les ordres religieux. D'autres décrets des 20 et 26 mars de la même année et du 14 février 1791 avaient statué que les « propriétés collectives des congrégations » devaient être « absorbées dans le patrimoine national, puisque ces congrégations légalement n'existaient plus ». Sa congrégation supprimée, son couvent fermé, la pauvre sœur était à la rue. Les Chupin l'ont recueillie et elle ne demande qu'à vivre, sous leur toit hospitalier, la vie de prière et de retraite qu'elle vivait en son cloître.

Mais un « guetteur », dont c'est un grand dommage que l'histoire n'ait pas gardé le nom, s'avise que cette cy-devant religieuse résidant en la maison du citoyen Chupin, n'a peut-être pas prêté serment à la Constitution Civile du Clergé prescrit par l'Assemblée Constituante en date du

23 février 1791. « Nous avons demandé en la maison commune, écrit le Secrétaire de Mairie Brigault, la citoyenne Véronique Antoinette Leblanc cy-devant religieuse de la Congrégation des Filles de Saint-Thomas. Elle a reconnu ne pas avoir prêté serment à la Constitution Civile du Clergé. Nous avons requis d'elle ledit serment : elle a juré de maintenir de tout son pouvoir la Constitution Civile du Clergé et de défendre jusqu'à la mort ladite Constitution décrétée par la Convention nationale et sanctionnée par le Peuple et la République une et indivisible ».

La pauvre fille savait-elle la portée de son serment et le caractère de cette Constitution Civile du Clergé qu'elle s'engageait à défendre jusqu'à la mort ?... En tout cas elle était complètement illettrée. Elle a déclaré ne pas avoir signé.

Le procès-verbal de cet acte mémorable daté du 12 nivose an II est paraphé par Blanchet Maire, Jacques Guillemain, Jules-Laurent Imbert, de deux notables, Jean Coquart et Isseman, officiers municipaux.

Après quoi, on s'en fut dormir tranquille. Mais, avouez qu'on l'avait échappé belle !

La découverte du danger que faisait courir à la République cette bonne sœur qui n'avait pas prêté serment à la Constitution Civile du Clergé, fût-il le premier exploit du Comité de surveillance créé à Cepoy deux jours auparavant ? Ce n'est pas invraisemblable. Le 10 pluviôse, jour de Décadi, le Maire de Cepoy Blanchet a convoqué en « Assemblée générale tous les citoyens du village ». Tout tremblant d'émotion, il leur a exposé la nécessité d'établir dans la commune un « Comité de Surveillance des Suspects », en exécution de la loi du 25 mars de la même année. Les citoyens ont

déclaré partager la manière de voir du Maire. Par acclamation ont été élus, pour constituer ce « Comité de Surveillance » 12 citoyens.

A noter l'élection de Louis Brécy. Quelques semaines auparavant, le maire menaçait de le dénoncer au « Comité Révolutionnaire » pour être pris contre lui toute mesure que de droit.

Le 7 messidor, c'est Etienne Martin, épiciermecier, qui est dénoncé au Comité de Surveillance et poursuivi.

A cause de la guerre avec l'Angleterre, il était extrêmement difficile de s'approvisionner. Les commerçants usaient et abusaient de la situation, vendaient à des prix inouïs et réalisaient des bénéfices scandaleux.

A la Convention, Fouché, qui devait être un jour Duc d'Otrante et millionnaire, tonnait contre l'aristocratie des mercantis et faisait voter la loi du maximum.

A toutes les denrées, était fixé un prix maximum de vente que l'on ne devait pas dépasser.

Les citoyens étaient invités à dénoncer le marchand qui vendrait au-dessus du prix maximum. Et, alors, « le vendeur serait puni d'une amende de dix fois la valeur de la marchandise vendue et la marchandise confisquée au profit du dénonciateur ».

Le 4 messidor 1793, Etienne Martin a vendu et fait payer 9 livres à Michel Rigault un cordeau de l'espèce dite « petit cordeau du poids de 2 livres, 6 onces ». Les voisins disent à Rigault qu'il s'est fait voler et le voici qui vient en mairie, dénoncer Martin.

Le 7 messidor, Martin est appelé et on lui notifie la plainte faite contre lui. Martin semble avoir le verbe abondant et se défend éperdûment. Il demande l'audition des témoins, etc..., tant est si bien qu'on ne peut régler l'affaire le jour même et que force est de remettre au lendemain. Mais le lendemain, la culpabilité de Martin est établie. D'après le chiffre du prix maximum, il aurait dû vendre son cordeau seulement 3 livres, 6 sols, 6 deniers....

... En conséquence, le cordeau est confisqué au profit du dénonciateur et Martin doit immédiatement payer une amende de 35 livres et 15 sols.

Le 28 thermidor, à 9 heures du soir, Jean Thierry vient dénoncer son voisin Pierre Duché. Il a vu la femme de ce dernier donner du grain à son porc et ses canards dans le courant de juin dernier. Thierry déclare pouvoir fournir des témoins.

Par exemple, le boulanger Toussaint Patrolin aurait dû se tenir sur ses gardes. Les mesures qui frappent aux entrailles surtout sont impopulaires ; et si les boulangers ne sont pas traités d'affameurs du Peuple, étroitement on les surveille.

Patrolin était d'autant plus surveillé qu'à plusieurs reprises, il avait refusé de vendre du pain parce qu'il manquait de farine, avait-il dit.

Et pourtant, les commissaires aux grains, envoyés par la Convention, étaient passés dans toutes les maisons, conduits par les officiers municipaux et avaient largement laissé les « deux boisseaux accordés par habitant ».

Après une telle déclaration de Patrolin, Moreau, commissaire aux subsistances, a dû aller réclamer au District de Montargis et ce n'est pas sans difficultés qu'il a pu obtenir vingt quintaux de « bled », à prendre à Corbeilles.

Aujourd'hui, Patrolin est dénoncé au Comité de Surveillance, on va procéder chez lui à une visite domiciliaire et le

prendre la main dans le sac. Isseman, officier municipal, a vu un maçon sortir de chez Patrolin avec un pain sous le bras, bien que Patrolin ait dit ne pouvoir plus cuire, à moins d'avoir toute la farine venue de Corbeilles, et au détriment de l'autre boulanger et que même, ledit Patrolin est allé demander à Isseman le contingent de bled appliqué à chaque individu pour sa subsistance, qu'il ne lui restait plus que 15 livres de pain.

Les commissaires ont pénétré chez Patrolin et l'on surpris faisant le levain dans un pétrin où il y avait une quantité d'environ 6 boisseaux de farine venant de 4 boisseaux de bled achetés à un marinier et un boisseau de farine appartenant au citoyen Picault.

Les commissaires lui ont demandé s'il n'avait pas d'autres farines. Patrolin a répondu que « non »... que l'on pouvait perquisitionner. Les commissaires ont poursuivi leurs investigations et dans un premier grenier n'ont rien trouvé, mais dans un second grenier, on a trouvé un sac de farine renversé et 5 boisseaux de farine de belle qualité. Les citoyens-commissaires ont demandé au boulanger pourquoi il avait renversé le sac. Patrolin a répondu qu'il était effrayé des rapports que Isseman faisait contre lui à la Municipalité et qu'il avait pris le parti de soustraire cette farine aux réquisitions.

Quelle suite eut cette affaire assez grave évidemment ? Jusqu'ici, je n'ai pu le savoir. Elle dut être portée au Tribunal du District.

Les archives judiciaires ne s'ouvrent pas si facilement à la curiosité des profanes que les archives municipales ou départementales.

J'en dirai autant du cas François Guillemain et Lequatre.

La loi du maximum s'appliquait non seulement aux denrées mais encore aux conditions du travail. Le 10 ventôse, une commission de douze membres (plus quatre suppléants pour opérer en leur place ou conjointement avec eux) a été nommée par le Conseil Communal, à seule fin de donner leur avis et aider à établir le prix maximum de la main-d'oeuvre que, de part et d'autre, on ne devra pas dépasser. Cette commission comprend un certain nombre de cultivateurs ; les citoyens, Jacques Lequatre, Paul Beaulier, Louis Brécy, François Desbrosses, Pierre Roagneau, etc... Quelques agents des canaux ou mariniers : Gilles Salmon, Zacharie Guignebert, Jean Gourdet. Les suppléants sont des artisans : Palabeau, charpentier ; Bizieux, serrurier ; Roulier, maçon ; Leclerc, menuisier.

Elus le 10 ventôse, les commissaires se réunissent le 12 et se mettent aussitôt au travail. J'ai sous les yeux le tableau du prix maximum de la main-d'oeuvre, établi par eux. Il est en augmentation de 30 % sur les prix de 1790.

**Extrait de l'ouvrage de l'Abbé Parendeau
(curé de Cepoy de 1935 à 1948)**

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)



Allianz

Assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général
 GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC**
1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY
Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06
 francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf



CHARPENTE BOIS-SCIERIE

sarl MOUFFRON & Fils

52, rue du Bourg - 45210 LA SELLE-EN-HERMOY
 Tél. 02 38 92 10 15 - sarlmouffron@orange.fr

Le Comité des fêtes La Fête Saint-Loup

Après l'invasion des cow-boys et indiens, Cepoy revivra en 1900 le temps d'un week-end. Venez faire connaissance avec la méthode des métiers anciens : maréchal-ferrant, forgeron, bourrelier, souffleur de verre, cidrier... le tout encadré en animation par un orgue de barbarie, un arbre à tête humaine et un tronc sans tête, caricaturiste et des jeux en bois. Exposition de vieux tracteurs et présence des associations.

Buvette, restauration, guinguette seront de la partie les samedi 6 et dimanche 7 septembre 2014.

Le samedi, avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, un spectacle de lavandières vous sera présenté.

Ressortez vos vieux habits et venez nombreux !

Vie associative

La Pétanque de Cepoy

La pétanque de Cepoy organise le lundi 14 juillet et le dimanche 27 juillet 2014 un concours amical de pétanque, derrière la salle polyvalente de Cepoy. Concours en doublette, 10 € par équipe. Redistribution des mises, plus participation du club selon le nombre d'équipes. Inscriptions à partir de 14h, jet du but à 14h30. Pour informations : 06 14 43 69 04

US Cepoy Football

La saison 2013-2014 s'achève, l'US Cepoy Football dresse un bilan positif de cette année sportive.

- Les U5 et U7 dirigées par Yoka Malutama et José Fuyeo ont effectué de bons plateaux.
- Les U8 et U9 dirigées par Carlos De Almeda, Dominique Chaumerat et Christophe Fontana ont fait de bons plateaux.
- Les U10 et U11 dirigées par Romain Villette et David Fermier ont eu un championnat très difficile. Nous remercions particulièrement Romain pour son courage et son dévouement envers le club et les enfants.
- Les U12 et U13 dirigées par Yves Debreil et Rudolph Guilhou ont effectué un bon championnat et finissent 3ème (sur la photo)
- Les U14 et U15 dirigées par René Grandjean, Jean-Claude Mireux et Philippe Bazille évoluaient dans un championnat à 8, faute d'équipes engagées, ce qui n'était pas évident. Merci aux joueurs qui ont participé aux matches avec autant de ferveur en finissant premier.
- Les U16 et U17 dirigées par Christophe Frot, Joël Carvalho et Sébastien Fort étaient en entente avec Corbeilles. Le championnat s'est bien déroulé. Ils finissent 7ème.
- Les séniors avec deux équipes, une en 3ème division et l'autre en 5ème division ont été dirigés par Tonio Falcon, Alfredo Moreno, Jacky Vincent, Loïc Cano, Anthony Dardonville et Pascal Meranger. L'équipe 1 finit 3ème et l'équipe 2, 2ème, accède à la 4ème division.
- Les loisirs dirigés par Jean-Pierre Villette, Laurent Billault et Benjamin Timbert participaient à leur championnat le dimanche matin qui s'est bien déroulé.

Pour la saison 2014-2015, nous recherchons un dirigeant en U11 et U13 ainsi que des joueurs d'U10 à U15 (9 à 15 ans).

Afin de constituer une équipe féminine, les filles de 5 à 11 ans peuvent venir rejoindre leurs camarades déjà inscrites.

Les entraînements reprendront :

- Pour les U6 à U13 : le mercredi 3 septembre 2014, à 17 h 30, au stade Jean-Pierre Adams, à Corquilleroy
 - Pour les U15 et U17 : rendez-vous le 27 août 2014, à 18 h, au stade Raoul Nordling, à Cepoy
 - Pour les séniors : la rentrée se fera début août à 19 h à Cepoy.
- Pour tout renseignement, contactez-nous au 06 33 38 04 71.

Bonnes vacances à tous !



Ci@C

Vacances du club informatique : permanence le samedi en juillet et fermeture totale en août.
Réouverture mardi 2 septembre à 14 h 00.
Inscriptions : 46 € l'année à la permanence du club.
Renseignements : 06 75 49 82 92.



Association des Jeunes de Cepoy



Laser Games Dimanche 13 avril

Nous sommes allés pour la 2ème fois au Laser Games de Villemandeur et cette activité plaît toujours aux jeunes.

14 d'entre eux se sont « éclatés » pendant 2 heures. Nous y retournerons certainement.



Futuroscope Samedi 12 juillet

Sortie annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Seulement 18 personnes sur 35 ! Domage !



Journée « NON STOP » à LONDRES Samedi 14 Juin

L'année dernière cette sortie avait été annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Reprogrammée cette année, elle a eu un vif succès. Le petit côté « aventureux » y est aussi pour quelque chose !

Partis vendredi 13 juin au soir et revenus dimanche 15 juin au matin, l'absence d'hébergement n'a nullement effrayé

les 34 participants qui sont tous revenus enchantés.

Pour la plupart d'entre eux, la découverte de Londres était une première. Elle a d'ailleurs, suscité pour certains, l'envie d'y retourner pour un plus long séjour.



Prochaines sorties et manifestations

- 7 septembre 2014 -

Fête St Loup – Vente de crêpes

- Septembre 2014 (date à définir) -
Paintball à Nemours

- Octobre 2014 (date à définir) -
Bowling + repas



Pour tous renseignements : Joséphine GULLI, la Présidente – tél. 06 72 93 89 81

Winchester

La Winchester organisait les 14 et 15 juin son concours annuel. 20 tireurs se sont affrontés dans les diverses disciplines 22.LR, 38, 44 et air comprimé. La remise des récompenses fut effectuée en présence de membres de la municipalité. Un apéritif et le traditionnel repas champêtre ont conclu ce week-end sous le soleil. Tous les participants se sont donnés rendez-vous pour un nouveau concours l'an prochain et bien-sûr tous les dimanches matin à partir de 9h. Si vous voulez vous aussi pratiquer le tir de loisir venez nous rejoindre. Tél. du club 02 38 89 15 31 le dimanche matin uniquement.



PHARMACIE DE L'ISLE HUCHON



Vente et location de matériel médical

Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

Parcs et Jardins

www.parcs-et-jardin.fr

SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste

02 38 87 84 71

8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY

Durant ce trimestre nos adhérents ont participé à plusieurs manifestations :

Jeudi 10 avril

Sortie publicitaire en Seine-et-Marne



Nous sommes 40 pour profiter de cette journée très agréable, transport en car jusqu'à Maisse. Après un bon petit déjeuner nous assistons à une démonstration de produits R.S., sans obligation d'achat puis déjeuner et promenade à Grez-sur-loing dans un vieux tacot, petit circuit à travers la forêt, autour des lacs. Exposition de vieilles locomotives dont la plus ancienne date de 1888. Ce fut très intéressant.

Nous regagnons Cepoy vers 18h, nous avons passé une bonne journée.

Dimanche 13 avril

Théâtre à la salle des fêtes

10 adhérents se rendent à la Salle des fêtes pour assister à la pièce de théâtre « Ma belle-mère et moi » avec Franck Lebœuf, Christine Lemier et Katia Tchenko, bonne pièce, pas le temps de s'ennuyer, de nombreux rebondissements et tout finit par s'arranger. Des applaudissements bien mérités.

Jeudi 15 mai

Repas dansant

34 adhérents participent à cette journée. Après un très bon repas préparé par notre traiteur habituel, nous poursuivons l'après-midi par des danses et des jeux, bonne ambiance, satisfaction générale.

Du 1er au 7 juin

Voyage en Autriche avec L'UDCARL

Nous sommes 26 au départ de Cepoy. A 5h nous sommes tous prêts et attendons le car. Surprise, nous avons un car à étages ; 2 autres clubs, Villemoutiers et Varennes sont déjà installés. Nous serons donc un groupe de 80 pour ce voyage.

Nous arrivons à l'hôtel à Stumm vers 23h avec 3h de retard, petit incident, remplacement d'une durite lors de notre pause du déjeuner en Alsace.

Le lendemain, découverte du paysage, hôtel bien situé, entouré de montagnes et de beaux jardins bien fleuris tout comme les balcons.

Excursions tous les jours : Rattenberg, la cristallerie, Alpbach, le village le plus fleuri du Tyrol, puis découverte du château de Neuswanstein en Bavière, magnifique bâtisse du 19ème siècle, visite du musée composé de 14 fermes à Kramsach et promenade en bateau sur le lac Achensee, le plus grand du Tyrol, Innsbruck et ses monuments célèbres, palais impérial, basilique de Wilten, façade baroque et magni-

fiques décors à l'intérieur, dorures, tons pastels, stucs rococo, le Golden Dach avec son toit d'or et sa loggia sculptée, église impériale et ses 28 statues de bronze, musée des traditions tyroliennes, visite d'une ferme à Schlitters puis trajet en train à vapeur de Fügen à Mayrhofen, puis les 3 cascades de Krimml les chutes les plus hautes des Alpes venues de 12 glaciers et tombent de 380 mètres, vue panoramique exceptionnelle.

Très beau voyage, toujours de bons restaurants, accueil parfait à l'hôtel bonne organisation, que de bons souvenirs.



Prochaines activités

Fermeture du club le 9 juillet au soir et ouverture le 27 août.

- Dimanche 7 septembre : participation à la Fête Saint-Loup
- Jeudi 11 septembre : sortie ou repas Salle Jonquille
- Vendredi 10 octobre : champignons et buffet le midi
- Jeudi 16 octobre : repas dansant



Le 14 juin, nous avons participé à la finale des ateliers aquatiques. Notre jeune représentant Arthur Chereau s'est classé 25ème sur 63 jeunes. Félicitations !

Nous préparons notre concours de pêche pour le lundi 14 juillet sur le canal de Cepoy à partir de 13 h en individuel et en une manche.

A retenir sur vos tablettes, amis pêcheurs, un deuxième concours le 26 juillet : pêche aux poissons-chats dans l'étang communal.

La carpe de Cepoy

Le 1er juin, nous avons fêté cette année le centenaire de notre association à l'occasion de la fête nationale de la pêche. Nous avons installé deux bassins entre le Loing et l'étang communal de Cepoy afin d'initier à la pêche les enfants de moins de 12 ans. Après avoir pêché leur truite, un goûter était offert. Ils pouvaient s'exercer aux jeux du chamboule-tout ou à la balle dans le trou. Le soleil était au rendez-vous. Chacun a passé un bon moment. A midi, nous avons convié les personnes présentes à un vin d'honneur en présence de M. Frédéric Neraud du Conseil Général et de M. Jean-Pierre Margage délégué par M. le Maire de Nargis.

Inauguration de l'exposition du groupe ABBA

Samedi 24 mai dernier à compter de 17h, la maison de la Suède était remplie de fans du groupe ABBA pour l'inauguration de l'exposition dédiée à la belle histoire de ce groupe mythique.

En présence de M. le Maire et de nombreux élus, Dominique Dufaut, passionné par ce groupe dès la première heure, a résumé en quelques mots le déroulement de la carrière de

ces 4 chanteurs qui ont laissé une œuvre très riche, bien qu'ils ne chantent plus ensemble depuis 1982. Jusqu'à la fin des années 1990, leur image continuera à être au premier plan par des compilations, des enregistrements de concerts, des clips, le film « The Movie » et autre comédie musicale « Mamma Mia ». Cette dernière continue à être à l'affiche dans de nombreuses salles de l'Europe entière.

En cette année 2014, à l'occasion du 40ème anniversaire de leur titre à l'Eurovision avec la chanson « Waterloo », Dominique a proposé une exposition sur leur carrière au sein de la Maison de la Suède. Céline, jeune stagiaire cepoyenne qui anime cette maison jusqu'à fin juillet, a épaulé Dominique dans son travail. Quel meilleur lieu, que cet espace culturel suédois ouvert au public du mercredi au dimanche

de 10h à 12h et de 15h à 18h durant l'été, pour mettre en valeur, jusqu'à la fin de l'année, cette belle œuvre !

Soyez nombreux à venir la découvrir !



Le comité de jumelage Midsommar

Dimanche 22 juin en fin d'après-midi, il y avait beaucoup d'animation autour de la Maison de la Suède.

A l'occasion de Midsommar (St Jean Suédoise), le Comité de Jumelage organisait une soirée à la suédoise à laquelle de nombreux participants se sont associés profitant d'une belle soirée d'été. Après la décoration du mât symbolique, fait de verdure et de fleurs bleues

et jaunes, aux couleurs de la Suède, les personnes présentes se sont installées sous les marabouts pour déguster le repas traditionnel de Midsommar.

Le menu était composé de :

- Harengs suédois avec pommes de terre agrémentées d'une sauce à la ciboulette
- Viandes froides
- Fromage
- Fraises
- Sans oublier l'Aquavit, alcool suédois, ponctuant les plats.

L'animation était assurée par Dominique, notre ami fan d'ABBA qui mobilisa les belles voix de la soirée autour d'un karaoké des chansons de ce groupe.



Et cerise sur le gâteau, cette soirée s'est déroulée en présence d'Ahmed (Président du Comité de Jumelage de Dals Ed), de son épouse Bitte et de Göte (papa d'Astrid belle-fille suédoise de notre Président) venus spécialement pour l'occasion.

Les participants étaient très contents de cette soirée, gageons que l'année prochaine nous serons encore plus nombreux.



Cette année, la journée récréative a été annulée faute de parents bénévoles pour tenir les stands. Quel dommage ! C'est une journée que les enfants appréciaient.

Le concours de pétanque du 25 mai a eu lieu et tout s'est bien déroulé.

Nous avons fini avec la kermesse le dimanche 29 juin. Cette dernière, également compromise, a pu avoir lieu grâce à la mobilisation des parents qui ont répondu présents à l'appel de l'Amicale.

Cette année, l'équipe enseignante a choisi un thème "Voyage autour du monde". Merci à eux pour leur investissement. Nous souhaitons bonne route aux enseignants qui quittent l'école de Cepoy et tout particulièrement à M. Moreau qui a passé de nombreuses années parmi nous. Merci également à la Carpe de Cepoy qui nous a permis d'avoir un stand pêche à la truite. Merci à tous les membres de l'Amicale et aux parents volontaires pour leur aide à toutes nos manifestations sans qui l'association ne pourrait pas continuer. Pour cela, nous faisons appel à vous, parents ! Nous avons juste besoin d'un peu de votre temps. **Notre Assemblée Générale se tiendra le samedi 20 septembre 2014 à 16h salle Perce-Neige, derrière la Mairie.**

Les membres de l'Amicale des Ecoles vous souhaitent de bonnes vacances.



COTAME : Triathlon

Les samedi 3 et dimanche 4 mai a eu lieu le triathlon de l'AME sur le site du plan d'eau de Cepoy.



Cette année, la ville de Cepoy a accueilli la 6ème étape du Challenge Jeunes de la Ligue du Centre de Triathlon, organisé par le COTAME et les J3 Triathlon d'Amilly. Le samedi, des épreuves de duathlon et de triathlon se sont déroulées pour les enfants

et adolescents de Mini-Poussins à Juniors. Pour les plus jeunes, l'eau étant trop fraîche, les épreuves ont consisté en des cross-duathlons (course à pied, VTT, course à pied) et à partir de Minimes, la partie natation fut autorisée.

Malgré un vent très frais, les jeunes triathlètes venus de nombreux clubs alentours et même de plus loin ont pu concourir sur une discipline enchaînée. Le lendemain, le temps était bien plus beau, idéal pour un triathlon... Et même pour 3 Triathlons ! Le matin, deux formats découverte (XS) étaient proposés : un pour les hommes et un pour les femmes, donnant ainsi un départ plus confortable pour les féminines, surtout pour celles qui faisaient là leur premier triathlon.

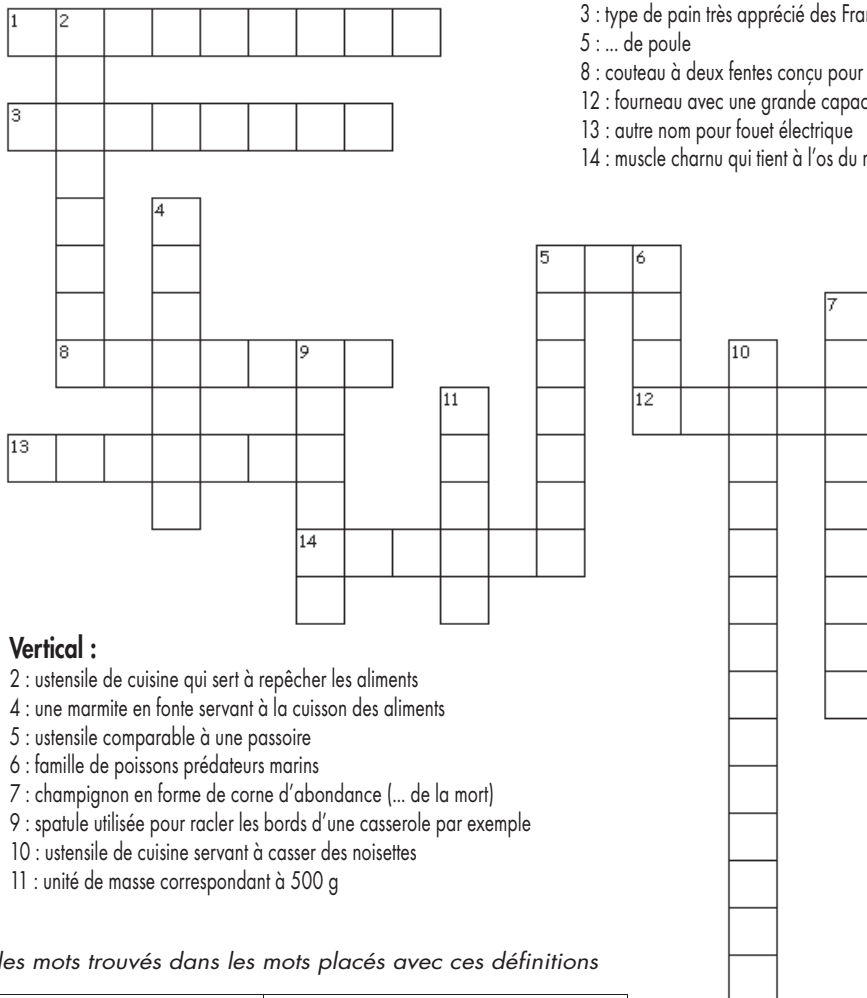
L'après-midi, l'épreuve phare : le M (anciennement Courte distance : 1,5 km de natation dans une eau à 15 ou 16°C, 40 km de vélo et 10 km de course à pied en 2 boucles) où 550 triathlètes étaient attendus sur la zone de départ, dont 4 équipes de relais et une équipe para-triathlète-guide. Anthony Pannier, du club

de Triathl'Aix, remporte cette épreuve pour la 2ème fois.

Le COTAME et le J3 Triathlon félicitent toutes et tous les triathlètes, petits et grands, débutants ou aguerris ainsi que leurs supporters, et remercient aussi tous les bénévoles, les partenaires, les associations et les communes sans qui ce weekend sportif n'aurait pas pu avoir lieu.

Un grand merci aussi à Mme Malatray et M. Regnier qui ont, le temps d'un weekend, transformé leur très beau jardin en zone de transition pour la partie vélo, ce qui a grandement amélioré la qualité et la sécurité de cette partie d'habitude si délicate.





Horizontal :

- 1 : ustensile de cuisine servant à tailler les légumes en tranches plus ou moins épaisses
- 3 : type de pain très apprécié des Français
- 5 : ... de poule
- 8 : couteau à deux fentes conçu pour éplucher des fruits ou légumes
- 12 : fourneau avec une grande capacité de cuisson
- 13 : autre nom pour fouet électrique
- 14 : muscle charnu qui tient à l'os du manche d'un gigot (d'agneau ou de bœuf)

Vertical :

- 2 : ustensile de cuisine qui sert à repêcher les aliments
- 4 : une marmite en fonte servant à la cuisson des aliments
- 5 : ustensile comparable à une passoire
- 6 : famille de poissons prédateurs marins
- 7 : champignon en forme de corne d'abondance (... de la mort)
- 9 : spatule utilisée pour racle les bords d'une casserole par exemple
- 10 : ustensile de cuisine servant à casser des noix
- 11 : unité de masse correspondant à 500 g

Associez les mots trouvés dans les mots placés avec ces définitions

Prénom féminin	
Instrument de musique à cordes pincées originaire d'Italie	
Synonyme de poule dans le langage des enfants	
Ensemble de pages reliées entre elles contenant des signes destinés à être lus	
Postérieure	
Qualifie une personne qui évite de dépenser de l'argent inutilement	
Instrument de musique à clavier	
Ustensile comparable à une passoire	
Ballet en 2 actes de Tchaïkovski	
Instrument de musique de la famille des cuivres clairs	
Ustensiles servant à frapper sur des instruments à percussion	
Cousin du renard et du chacal qu'on retrouve dans nos forêts et dans le Petit Chaperon Rouge	
Musicien qui joue de la batterie	
Prédateurs invertébrés de la classe des arachnides	
Petits rongeurs ou dispositifs de pointage	

Etat Civil



Ils font notre joie

- Nina Carlier - le 17 mai à Amilly



Ils se sont unis

- Magalie Lo et Jean-Baptiste Mara le 5 avril
- Elodie Daguet et Gaëtan Piget le 7 juin
- Marie-Claire Fertala et Christophe Guérin le 28 juin



Ils nous ont quittés

- Gaëtan Cogniaux - le 29 mars à Le-Plessis-Robinson(Hauts de Seine)
- Arlette Picard épouse David - le 2 mai à Amilly
- Eveline de Veroux - le 6 juin à Cepoy
- José Broto - le 7 juin à Paris 18e

Bernard KLEIN

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92
menuiserie.klein@wanadoo.fr

Arsène Entreprise

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par
un technicien agréé

34, rue de l'Eglise
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Calendrier des fêtes et manifestations

Divers

Juillet		
14 14	PETANQUE DE CEPOY LA CARPE DE CEPOY	Concours de pétanque Concours de pêche AAPPMA, Canal côté auberge
26 27 27	LA CARPE DE CEPOY LA PETITE REINE PETANQUE CEPOY	Concours de pêche, étang de la Grosse Pierre Sortie pique-nique Concours amical ouvert à tous doublette
DU 9 JUILLET AU 19 AOUT	FERMETURE DU CLUB DES TOUJOURS JEUNES	
Août		
15 21 30 et 31 31	PETANQUE CEPOY U.N.R.P.A. LA PETITE REINE FOOTBALL	Concours fédéral en doublette Repas Escapade en Puisaye Tournoi seniors à 11
Septembre		
6 et 7 6 8 11 12 13 14 14 20 23	COMITE DES FETES LA WINCHESTER GYMNASTIQUE DE CEPOY LES TOUJOURS JEUNES SOCIETE DE CHASSE LA CARPE DE CEPOY A.P.E.C. COMITE DES FETES AMICALE DES ECOLES GROUPEMENT PAROISSIAL	Fête de la Saint-Loup Assemblée générale, salle Perce-Neige Reprise cours, Cité Bauret Repas, salle Jonquille Assemblée générale, salle Perce-Neige Concours APPMA, au canal Journée du Patrimoine à l'église Vide-greniers Assemblée générale, salle Perce-Neige Concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois Eglise de Cepoy Accueil d'une délégation suédoise Virade de l'espoir à Montargis
25 au 29 28	COMITE DE JUMELAGE LA PETITE REINE	
Octobre		
5 10 10/11 et 12 12 28 17/18/19/20 23 24/25/26/27	COMMISSION ANIMATION LES TOUJOURS JEUNES AMICALE DES ECOLES LA PETITE REINE LES TOUJOURS JEUNES BIBLIOTHEQUE U.N.R.P.A BIBLIOTHEQUE	Récompenses des maisons fleuries 2014, salle Jonquille Sortie champignons + buffet, salle des carrières Bourse aux jouets, salle Jonquille Rallye des Vignobles à Cosne-Cours-sur-Loire Repas Loto, salle Jonquille Exposition centenaire de la première guerre, salle Jonquille Repas d'automne Bourse multi-collections, salle Jonquille

TAXI CEPOY

22 années à votre service

Véronique LACOMBLE

- Transports de malades assis
- Gares
- Aéroports

Port. 06 09 35 13 35
Tél. 02 38 89 27 92

57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT





RS ISOLSEC

Instrument transformers
Transformateurs de mesure
Transformadores de medida



SARL BLANCHET CHAGOURIN

Maçonnerie

Menuiserie

Ravalement

Terrassement

Isolation de combles

Aménagement

Carrelage

Pavage de cours

8 - LES PIFFONDS

45270 MEZIÈRES-EN-GÂTINAIS

4, Faubourg de la Chaussée

45200 MONTARGIS



sarl.chagourin@orange.fr

Tél. 02 38 95 52 52 - 02 38 98 26 54

Port. 06 07 27 66 98

ENERGIES RENOUVELABLES



Crédit d'impôt

DEVIS GRATUIT



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLEROY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.proustsarl.fr



Un spécialiste du chauffage
à votre service depuis 36 ans



P.A.O. • Découpe • Pliage
Façonnage • Brochage...

Tous travaux d'impression Noir et couleur

De la conception à l'impression

Offset & numérique

*Brochures - Plaquettes - Flyers - Entêtes de lettre
Carnets autocopiants - Enveloppes - Calendriers - Faire-parts...*



Z.A. - 6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur

Tél. 02 38 85 06 49 - Fax. 02 38 85 25 54

E-mail : imprimerie.leloup@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION sur le registre de recensement des personnes vulnérables pour bénéficier d'un contact en cas d'alerte canicule.

A remplir soit : par la personne âgée ou handicapée, par son (sa) représentant(e) légal(e), par un parent ou un ami

Et à renvoyer à : Mairie de Cepoy, 11 Avenue du Château, 45120 CEPOY

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE A INSCRIRE SUR LE REGISTRE

Nom et prénom* :
 N° et nom de la rue* : Code postal :
 Bat : Etage : Porte : Code d'accès :
 N° de téléphone* : 2^e numéro :
 Situation de famille : Vous vivez seul(e) : **oui** **non** (rayer la mention inutile)
 Inscription en tant que* : Personne âgée de plus de 65 ans ? **oui** **non**
 Personnes âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail **oui** **non**
 Personne adulte handicapée **oui** **non**
 Votre date de naissance* :/...../.....

DATES D'ABSENCE DE CEPOY POUR L'ETE

Période du 1^{er} juin au 31 août :

REFERENCES DU SERVICE INTERVENANT AU DOMICILE DE LA PERSONNE A INSCRIRE (service d'aide à domicile, de portage de repas...)

Nom du service :
 Commune : N° de téléphone :

PERSONNES A PREVENIR en cas d'urgence

Nom et prénom : N° de téléphone :
 Nom et prénom : N° de téléphone :

COORDONNEES DU MEDECIN TRAITANT

Nom et prénom : N° de téléphone :
 Commune :

INFORMATIONS RELATIVES A LA PERSONNE (PARENT OU AMI(E)) DEMANDANT L'INSCRIPTION POUR LE COMPTE DE LA PERSONNE AGEE OU HANDICAPEE

Nom et prénom :
 N° et nom de la rue : Code postal :
 N° de téléphone : 2^e numéro :

* Mention obligatoire

A Cepoy, le :

Signature

Les données communiquées par téléphone ou dans le cadre de ce bulletin d'inscription ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Elles sont destinées à l'usage exclusif de la Mairie de Cepoy, responsable du traitement. Vous pouvez vous opposer à ce que les données vous concernant figurent dans le fichier tenu par la Mairie de Cepoy. Vous disposez, en outre, d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que d'un droit de rectification de ces données. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Mairie de Cepoy.